

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 novembre 1969

La séance est ouverte à 2 heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE TRÈS HON. M. DIEFENBAKER, L'HON. M. STANFIELD—MISE AU POINT DES QUESTIONS AU PREMIER MINISTRE

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Hier, j'ai posé quelques questions au premier ministre et, dans le hansard, à la page 931, on a omis un mot qui change toute la signification de ma déclaration. En URSS, Mao est appelé le «grand tigre». Hier, j'ai dit, en parlant du professeur Lin, que la dernière fois qu'il est allé en Chine communiste, il a fait rapport au premier ministre sur le grand tigre. Les mots qui figurent au hansard laissent entendre des choses qui ne me sont jamais venues à l'esprit. Je voulais parler de la dernière fois qu'il est allé rendre visite au grand tigre. Je veux qu'on comprenne bien cela.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour signaler qu'en posant sa question hier, le très honorable représentant a mal renseigné la Chambre. Comme Votre Honneur a déclaré la question irrecevable, je n'ai pu rétablir les faits. C'est le genre de choses qui se produit tout le temps.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est ce que fait le premier ministre tous les jours.

Le très hon. M. Trudeau: Quand des membres de l'opposition posent des questions piège et donnent des renseignements erronés, Votre Honneur les déclare irrecevables. Encore une fois, voilà un parfait exemple d'une fausse déclaration que le très honorable représentant a faite en posant sa question et je n'étais pas...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose maintenant la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant a d'abord posé la question de privilège et le premier ministre a invoqué le

Règlement. J'espère que nous n'irons pas trop loin dans cette voie, mais le très honorable représentant demande maintenant à poser la question de privilège.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je n'entreprendrai pas de discussion avec le premier ministre sur les fausses déclarations. Nous en avons déjà eu l'occasion, régulièrement même. Je disais seulement que M. Lin est un ami intime du premier ministre et qu'il lui a fait rapport à son retour de sa dernière visite en Chine communiste.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois intervenir à un certain moment pour dire aux très honorables représentants que, selon moi, il n'y a pas lieu de poser la question de privilège ou d'invoquer le Règlement. Nous discutons de l'interprétation de paroles prononcées ou omises. Ce genre d'échange ne devrait vraiment pas soulever la question de privilège. A mon avis, on n'a guère à gagner à s'étendre sur le sujet.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je dois m'expliquer sur un fait personnel. Le très honorable représentant vient de mentir encore deux autres fois. Premièrement, il a affirmé que j'étais un ami du professeur Lin.

Une voix: Nous ne voulons pas d'excuses.

Le très hon. M. Trudeau: Si la vérité ne vous intéresse pas, je la dirai alors à quelqu'un d'autre. Le très honorable représentant a déclaré que j'étais un ami du professeur Lin, quelqu'un dont je n'ai jamais fait la connaissance. Deuxièmement, le très honorable représentant a prétendu qu'il m'avait fait rapport. C'est également faux. Je n'ai jamais fait sa connaissance ou lu de ses mémoires. C'est donc un double mensonge qu'il faut attribuer au très honorable représentant.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, cette assertion...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'accorderai la parole au très honorable représentant à ma gauche dans un instant; il veut également s'expliquer sur un fait personnel. Je ne crois sûrement pas qu'une série de prétendues explications sur des faits personnels peut aboutir à quelque chose. A mon avis, il ne s'agit nullement d'explications. Le très hono-